



Syndicat Départemental des
Eleveurs de Moutons de Savoie

SYNDICAT D'EXPLOITANTS AGRICOLES d'AIME

Président :

**Marc COLLIN –Rue de la Chapelle Sainte Agathe Le Moulin– 73210
PEISEY NANCROIX
Tél : 04 79 07 90 14**

SYNDICAT D'EXPLOITANTS AGRICOLES de BOURG SAINT MAURICE

Président :

**Pierre MILLOZ –Le Villaret du Nial – 73320 TIGNES
Tél : 04 79 06 22 43**

SYNDICAT D'EXPLOITANTS AGRICOLES de HAUTE MAURIENNE

Président :

**Bernard DINEZ – Sollières Endroit – 73500 SOLLIERES SARDIERES
Tél : 04 79 20 52 71**

SYNDICAT D'EXPLOITANTS AGRICOLES de MOUTIERS BOZEL

Président :

**Jean-Pierre PERRET – Le Barrau – 73260 FEISSONS SUR ISERE
Tél : 04 79 24 29 21**

Saint Baldoph, le 19 mai 2015

*N/Réf. : BM / MFB –C 15-465
Copie à Monsieur le Préfet de la Savoie*

Monsieur le Maire,

La FDSEA des Savoie, ses syndicats locaux, les Jeunes agriculteurs et le Syndicat Départemental des Eleveurs de Moutons de Savoie tenaient à s'adresser aux élus des communes du Parc national de la Vanoise à l'heure où ces dernières doivent se prononcer sur leur adhésion ou non à la nouvelle version de la Charte du Parc.

Lors du dernier Comité Départemental Loup en date du 7 avril, les représentants des Parcs nationaux ont osé faire la proposition suivante : prise en charge de la totalité des frais engendrés pour l'embauche de bergers par les exploitants agricoles en contre partie de l'abandon de la signature de tout protocole permettant la défense des troupeaux (dissuasion par effarouchement de l'animal, tir de défense ou tir de prélèvement).

Les agriculteurs qui, malgré la présence de ces bergers, ne parviendraient pas à se protéger des attaques se verraient proposer une reconversion.

Cette proposition suscite notre désapprobation totale. En effet, non contente de créer une différence inacceptable entre les éleveurs des Parcs et les autres éleveurs, elle aboutira au départ des agriculteurs et donc à terme à l'abandon des alpages aujourd'hui exploités.

Cette proposition serait le début de la sanctuarisation de sites dédiés au loup. A quand l'exclusion de toute activité et de toute économie (habitat, stations de ski ...)?

Cette proposition et son argumentaire provocants ne peuvent susciter que la colère et l'inquiétude pour les conséquences négatives qu'elle pourrait avoir sur vos communes et nos exploitations.

Si vous ne voulez pas que les 2 vallées deviennent un désert économique, écologique et social, nous vous demandons de ne pas adhérer à cette Charte, pour notre avenir à tous et, au nom du partenariat et des relations étroites que le monde agricole a toujours entretenu avec ses élus locaux.

Si vous le jugez utile, nous restons à votre entière disposition pour toute explication complémentaire.

En vous remerciant par avance de nous apporter votre soutien, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Bernard MOGENET
Président de la FDSEA des Savoie



Luc ETELLIN
Président du Syndicat Départemental
des Eleveurs de Moutons de Savoie



Raphaël NANTOIS
Président JA de Savoie



Marc COLLIN
Président du Syndicat d'Exploitants
Agricoles de Aime



Pierre MILLOZ
Président du Syndicat d'Exploitants agricoles
De Haute Tarentaise



Bernard DINEZ
Président du Syndicat d'Exploitants
Agricoles Haute-Maurienne



Jean-Pierre PERRET
Président du Syndicat d'Exploitants Agricoles
De Moutiers Bozel

